



FICHE DE POSTE

Animatrice ou animateur du Programme d'Études Préalables au PAPI du bassin versant de l'Ariège

CONTEXTE LOCAL

Le SYMAR Val d'Ariège est un Syndicat Mixte qui couvre une partie du bassin versant de l'Ariège (2 300 km²) sur 2 départements (l'Ariège et la Haute-Garonne), avec 7 intercommunalités adhérentes.

Il a été créé en 2017 et est issu de la fusion de trois syndicats de rivières qui étaient déjà présents sur le bassin versant de la rivière Ariège : le SYMAR, le SYRRPA et le SYAC.

Le SYMAR Val d'Ariège travaille en relation avec les autres partenaires du bassin (Agence de l'eau, Départements 09 et 31, Région Occitanie, Services de l'Etat, DREAL, SMEAG, SCOT, Fédération de Pêche, AFB, ANA, MIGADO, etc.).

Dans l'exercice de la compétence GEMAPI (Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le SYMAR Val d'Ariège suit un plan pluriannuel de gestion des cours d'eau (PPG). Ce programme ambitieux en faveur de l'amélioration de l'état écologique et global des cours d'eau du bassin versant de l'Ariège, dans un souci de gestion durable et intégrée, comprend également la mise en place progressive d'une politique de prévention des inondations.

Après une année de concertation politique ayant dégagé des vulnérabilités et des besoins de prévention, les élus du SYMAR Val d'Ariège ont décidé d'inscrire la stratégie dans le cadre d'un Programme d'Etudes Préalables (PEP) à un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

Il s'agit aujourd'hui de mettre en œuvre ce programme d'une durée de 3 ans, en lançant et suivant les ~18 actions déployées en interne ou par le recours à des prestataires.

Axe 1 : Connaissance et conscience du risque

Repères de crues / Procédures de retours d'expérience / Communication locale sur les risques / Bonnes pratiques ruissellement

Axe 2 : Surveillance et prévision

Systèmes de surveillance / suivi hydrologique d'affluents

Axe 3 : Alerte et gestion de crise

Elaboration et mise à jour de PCS / Exercices de crise / mise en place d'une Réserve (Inter)Communale de Sécurité Civile

Axe 4 : Prise en compte des risques dans les documents d'urbanisme

Encouragement à la mise à jour et à la réalisation de PPRN / Accompagnement les structures porteuses de documents d'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité

Diagnostique de vulnérabilité aux inondations des habitations et bâtiments publics

Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Réouverture de zones naturelles d'expansion de crue / Renaturation du Gariac : études opérationnelles et acquisitions foncières / Étude préalable à la suppression de points noirs hydrauliques en zones urbaines

Axe 7 : Gestion des ouvrages hydrauliques

Améliorer la connaissance relative à certains ouvrages hydrauliques non classés

DESCRIPTIF DES MISSIONS CONFIEES

Dans le cadre du Programme d'Etudes Préales (PEP) à un PAPI porté par le SYMAR Val d'Ariège, le titulaire devra assurer les missions suivantes :

❖ **Pilotage technique des actions du PEP :**

- Assurer la maîtrise d'Ouvrage des actions externalisées du PEP avec l'appui d'un AMO (rédaction des cahiers des charges, lancement des consultations, suivi technique des prestations, suivi du financement de l'action)
- Assurer la mise en œuvre des actions portées en interne par le SYMAR Val d'Ariège en collaboration avec les agents du Syndicat
- Accompagner les maîtres d'ouvrage (Communes, État) dans la réalisation des actions, pour assurer leur conformité avec la démarche globale

❖ **Mise en œuvre et coordination du PEP :**

- Pilotage global, suivi et coordination de l'ensemble des actions
- Animer le réseau d'acteurs partenaires du PEP
- Préparer et animer les groupes de travail, les commissions thématiques, le comité technique du PEP, son comité de pilotage, rédiger les comptes – rendus
- Organiser et animer les commissions de travail avec les élus du territoire pour une appropriation partagée des enjeux
- Être l'interlocuteur privilégié des services de l'État pour l'engagement du PEP
- Organiser et suivre les phases d'évaluation et de rapportage nécessaires au PEP
- Représenter le PEP devant les instances dédiées (SAGE, Commission de Bassin)
- Préparer les actions du PAPI complet à venir et suivre l'AMO qui sera chargée de l'élaboration du dossier

❖ **Gestion administrative et financière du PEP**

- Assurer les missions administratives et financières associées à la contractualisation du PEP (demandes et suivi des demandes de subventions, avenants...)
- Évaluer et planifier les dépenses du PEP, effectuer un reporting financier vis-à-vis des services de l'Etat et des autres financeurs (alimentation du tableau SAFPA de l'État)

- ❖ Pour l'ensemble de ses missions, le titulaire devra assurer des reportages destinés :
 - A la directrice du SYMAR Val d'Ariège qui assure le management hiérarchique
 - Aux financeurs, en particulier l'État et la Région Occitanie pour rendre compte de l'avancée de la mission
 - Aux partenaires et groupes de travail sollicités
 - Aux élus du SYMAR Val d'Ariège

Le titulaire sera amené à participer à certaines réunions hors PEP, rédiger des rapports, et comptes-rendus qui s'imposeront à ses missions.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

❖ **Compétences professionnelles**

- Gestion de projet : analyse des besoins, animation et coordination des partenaires, utilisation d'outils de suivi et d'évaluation des résultats
- Connaissance des milieux aquatiques, du fonctionnement d'un bassin versant et de la problématique des inondations.
- Connaissances en hydraulique, hydrologie et hydrométrie (réseaux de mesures, capteurs de niveaux, repères de crues...)
- Connaissance du formalisme « PAPI » et des modalités de financement associées
- Connaissance des acteurs de la gestion des risques
- Maîtrise des principaux logiciels de bureautique
- Maîtrise des Systèmes d'Informations Géographiques (QGIS)
- Expérience du relationnel avec les élus, les collectivités, les services de l'État et les chambres consulaires
- Connaissance du fonctionnement des marchés publics fortement appréciée

❖ **Compétences personnelles**

- Fortes capacités relationnelles, **d'animation** et de concertation : avec l'ensemble des partenaires techniques ou institutionnels du PEP (Communes, Élus, financeurs) et en interne pour assurer le lien avec les autres chargé.es de mission du SYMAR Val d'Ariège
- Capacités de coordination et d'organisation
- Aptitudes pédagogiques, à la vulgarisation et à la synthèse
- Rigueur, et forte capacité d'analyse
- Autonomie, capacité d'adaptation et d'initiative
- Disponibilité et motivation
- Qualités rédactionnelles
- Aptitudes au travail de terrain

❖ **Profil souhaité :**

- Formation supérieure : Bac +5
- Diplôme en hydraulique, gestion des risques, aménagement du territoire, géographie
- Idéalement 3-5 ans d'expérience dans la gestion du risque inondation, l'hydraulique fluviale – hydrologie ou dans l'animation d'un PAPI, contrat de rivière ou contrat de bassin. Une expérience d'animation de PAPI sera valorisée.
- Connaissances appréciées en urbanisme et/ou aménagement du territoire
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et des institutions publiques

Statut salarial et Rémunération :

- Type de Contrat : CDD de droit public
- Durée : 3 ans renouvelable 1 fois
- Catégorie : Ingénieur Territorial suivant expérience et niveau d'études
- Rémunération : selon expérience et grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + régime indemnitaire (RIFSEEP)
- Action sociale : adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Résidences de travail : Arignac (09) puis regroupement à Foix à partir de fin 2022.
- Permis B indispensable
- Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités...)
- Réunions en soirée et animations possibles certains week-ends
- Travail sur écran et possibilité de travail isolé

CANDIDATURE :

Adresser votre candidature par voie postale ou électronique (lettre de motivation curriculum vitae) au plus tard **le lundi 2 mai 2022 à 12h00**, à l'adresse suivante :

M. le Président du SYMAR Val d'Ariège
1, place de la mairie 09400 ARIGNAC

Ou par courriel à : symarvalariege@orange.fr

Calendrier de recrutement :

- ◆ Date limite d'envoi des candidatures le lundi 2 mai 2022 compris.
- ◆ Commission de recrutement (Vendredi 13 ou Lundi 16 mai 2022)
- ◆ Date d'embauche souhaitée : août / septembre 2022.